



Pension alimentaire

Par Mfor

Bonjour,

Je voudrai savoir quel serait le montant de la pension alimentaire que je vais devoir à mon ex-femme pour la garde classique que mon fils de 17 ans a choisit, sachant que j'ai encore le petit de 12 ans en garde alternée.

Je gagne 2800 euros net avant imposition et mon ex femme et son mari qui a aussi une garde alternée de ses deux enfants gagne plus de 7500 euros à eux deux dans leur foyer sachant qu'ils sont mariés.

Merci pour votre retour

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il y a un simulateur indicatif ici :

[url=https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire]https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire[/url]

Mais il n'y a rien d'automatique. Votre avocat vous conseillera.

Veillez à faire préciser les conditions à appliquer après la majorité de votre enfant car les études supérieures peuvent être onéreuses.